

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Indicateurs de produit

Nom du produit: APP for AD SiO<sub>2</sub> Shampoo

Code Produit: 220035, 220036

UFI: N0DN-NMH3-200C-D5GV

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Agent de nettoyage

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: APP Sp. z o. o.  
ul. Przemysłowa 10, 62 – 300 Września, POLAND  
Tel. +48 (061) 437 00 00  
Fax. +48 (061) 437 91 37  
[app@app.com.pl](mailto:app@app.com.pl)  
[www.app.com.pl](http://www.app.com.pl)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+48 (61) 437 00 00

Date of issue: 20.10.2023

Date de révision: 25.10.2024

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008



GHS05

#### Danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Contient:

1-propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(dérivés acyles insaturés en C8-18 (pairs) et C18), hydroxydes, sels internes

5-<15 % de tensioactifs amphotères

<5 % de tensioactifs cationiques

compositions parfumées (LIMONENE, BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL, LINALOOL)

#### Mention d'avertissement

Danger

Pictogramme:



GHS05

#### Mention de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB).

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.1. Substances**

-

**3.2. Mixture**
**Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008**

Composant	Conc.	CAS No	Index No	EC No	Classification:
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(dérivés acyles insaturés en C8-18 (pairs) et C18), hydroxydes, sels internes REACH : 01-2119489410-39	4-<10%	-	-	931-333-8	GHS05;GHS07; SkinIrrit2: H315 EyeDam1: H318 AquaticChronic3: H412 Limite de concentration spécifique ≥10% H318 ≥4% H319
Alcool isotridécyclique éthoxylé	3-<10%	9043-30-5	-	-	GHS05; GHS07; AcuteTox4: H302 EyeDam1K H318
Silicone Quaternium-17	3-<10%	9043-30-5	-	-	GHS09 AquaticChronic2: H411
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-(dérivés acyles insaturés en C8-18 (pairs) et C18), hydroxydes, sels internes REACH : 01-2119489410-39	4-<10%	-	-	931-333-8	GHS05;GHS07; SkinIrrit2: H315 EyeDam1: H318 AquaticChronic3: H412 Limite de concentration spécifique ≥10% H318 ≥4% H319
Octaméthylcyclotétrasiloxane REACH : 01-2119529238-36	<0,5 %	556-67-2	014-018-00-1	209-136-7	GHS02; GHS08 Uwaga FlamLi3: H226 Repr2: H361f AquaticAcute1: H400 (M=1) AquaticChronic1: H410 (M=10) PBT; vPvB

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**

Présenter la fiche de données de sécurité à un médecin. En cas d'exposition aux vapeurs et aérosols du produit transporter la victime dans une pièce bien ventilée – consulter un médecin.



a) inhalation : transporter la victime immédiatement dans une pièce bien ventilée ; mettre la victime dans une position inclinée, desserrer les vêtements, vérifier si dans la bouche de la victime il n'y a aucuns objets ou des sécrétions qui rendent la respiration difficile ; si la victime ne respire pas, effectuer la respiration artificielle ; consulter immédiatement un médecin.

b) contact cutané : enlever les vêtements contaminés ; laver la peau contaminée abondamment avec de l'eau et savon ; ne pas utiliser pour le lavage de la peau de solvant ou d'autres diluant ; graisser la peau lavée avec de la crème grasse ; si une irritation cutanée se produit, consulter un médecin.

c) contact oculaire : rincer les yeux contaminé en maintenant les paupières ouvertes, avec de l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, éviter un fort courant d'eau qui pourrait provoquer les blessures de la cornée ; en cas de brûlure persistante ou d'irritation, consulter un médecin ; ne pas utiliser les fluides de lavage pour les yeux ou de pommades avant la consultation avec le médecin ; si la victime porte des lentilles de contact, les retirer, si possible ; consulter un médecin en cas d'irritation des yeux.

d) après ingestion : rincer la bouche avec de l'eau courante ; ne pas faire vomir ; si la victime est consciente faire boire de l'eau en petites portions (env. 0,2÷0,3l) ; si la personne est inconsciente, ne rien donner à sa bouche ; si la victime se sent mal, consulter un médecin ;

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Provoque des lésions oculaires graves.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible

---

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

a) Moyens d'extinction appropriés : Courants d'eau dispersés, extincteurs en poudre, mousse résistant à l'alcool.

b) Moyens d'extinction inappropriés : Eviter les forts courants d'eau qui sont susceptibles à propager le feu.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

---

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

6.1.1. Pour les non secouristes :

- utiliser les vêtements de protection, des gants de protection, des lunettes de protection et des masques anti-poussière lors de l'élimination du produit

6.1.2. Pour les secouristes :

- éviter l'inhalation des vapeurs / des poussières de produits lors de l'élimination du produit

- utiliser des lunettes de protection bien ajustées et adhérentes, les gants de protection et les vêtements de protection

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

- en cas de grandes fuites dans l'eau ou dans le sol, informer les services appropriés.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

6.3.1. Recommandations pour prévenir de la propagation des fuites :

- stocker et transporter dans des conteneurs bien fermés

- éliminer immédiatement le produit

- ne pas laisser pénétrer le produit dans l'eau ou dans le système de drainage

- rincer le lieu après l'élimination du produit ainsi que l'équipement qui été en contact avec le produit

6.3.2. Recommandation pour l'élimination des fuites :

- absorber avec un matériau absorbant non combustible (par exemple diatomite)

- recueillir dans des emballages bien fermés et marqués

- éliminer toutes les sources possibles d'incendie, ne pas fumer

6.3.3. Autres informations :

Néant

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Pour l'élimination, voir section 13.

---

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

7.1.1. Recommandations générales :

- éviter les décharges électriques et électrostatiques

- ne pas permettre la formation des concentrations de vapeurs/ de poussières du produit dans l'air dont les mélanges avec de l'air peuvent être explosifs, ainsi que des concentrations dépassant les valeurs spécifiées aux normes d'hygiène.

- assurer un accès facile aux moyens d'extinction et aux équipements nécessaires pendant l'élimination de la fuite de la substance



- éviter la contamination des yeux, de la peau et des vêtements
- éviter une exposition prolongée et répétée

7.1.2. Conseils sur l'hygiène de travail :

- éviter de créer et d'inhaler les vapeurs / les poussières de produit
- respecter les règles d'hygiène personnelle
- ne pas manger, boire, fumer pendant la manipulation du produit à l'exception des lieux destinés à ces activités ; se lavez les mains avant les pauses et après la manipulation du produit ; si nécessaire, utiliser de la crème pour les mains

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- stocker le produit dans des locaux frais, secs et bien ventilés
- ne pas stocker près des produits alimentaires/ aliments pour animaux
- les emballages doivent être bien fermés et étiquetés
- pour des raisons de sécurité, le produit devrait être stocké dans les emballages d'origine
- protéger les emballages contre les dommages mécaniques

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

-

---

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

-

**8.2. Contrôles de l'exposition**

- Protection des yeux ou du visage : lunettes de sécurité avec écran latéral
- Protection de la peau : gants de protection (caoutchouc naturel, caoutchouc butyle)
- Protection respiratoire : ventilation efficace

---

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Etat physique : liquide orange
- Odeur : non spécifié
- Seuil olfactif : non spécifié
- pH 4
- Température de fusion/congélation : non spécifié
- Point d'ébullition : non spécifié
- Point d'éclair : non spécifié
- Température d'auto-inflammation : non spécifié
- Température de décomposition : non spécifié
- Température de combustion : non spécifié
- Taux d'évaporation : non spécifié
- Inflammabilité : >60°C
- Limites d'explosivité :
  - Inférieure : -
  - Supérieure :-
- Pression de vapeur : non spécifié
- Densité de vapeur : non spécifié
- Densité : 1,018 g/ml
- Solubilité : non spécifié
- Coefficient de partage octanol / eau :
- Viscosité dynamique : non spécifié
- Viscosité cinétique : non spécifié
- Propriétés explosives : non spécifié
- Propriétés oxydantes : non spécifié

**9.2. Autres informations :**

- -

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

Le produit n'est pas réactif

**10.2 Stabilité chimique**

Le produit est stable chimiquement

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Aucunes informations disponibles

**10.4 Conditions à éviter**

Haute température. Sources d'inflammation, sources de chaleur, sources d'étincelles.



### 10.5 Matières incompatibles

- oxydants forts
- aldéhydes, amines

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

- oxydes de carbone
- gaz toxiques et fumées

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Donnée non disponible

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

#### Cancérogénicité

Donnée non disponible

#### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

#### Danger par aspiration

Donnée non disponible

### 11.2 Information supplémentaire

Propriétés perturbant le système endocrinien

- Donnée non disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB).

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification :

-



**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

-

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

-

**14.4. Groupe d'emballage**

-

**14.5. Dangers pour l'environnement**

No

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:**

---

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

**Législation nationale**

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : LIQUIDES INFLAMMABLES

**Législation nationale**

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9)

4331: Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique

4330.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

---

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

La fiche de données de sécurité a été préparée par **CHEM-NET S.C. 90-552 Łódź, Kopernika 35/9** [www.chem-net.info](http://www.chem-net.info), à la demande d'**APP Sp. z o. o.** La fiche de données de sécurité a été établie sur la base de la réglementation nationale actuellement en vigueur. Pendant la préparation de la carte les informations transmises par le fabricant et l'état actuel des connaissances et des expériences ont été utilisés.